

Marie-Noëlle Teiller



Marie-Noëlle Teiller occupe les fonctions de présidente de la troisième chambre civile depuis le 1^{er} juillet 2021.

Elle est aussi présidente suppléante de la commission nationale de discipline des conseillers prud'hommes et de la commission de discipline des juges des tribunaux de commerce.

Parcours professionnel

- **Juillet 2021** : Présidente de la troisième chambre civile de la Cour de cassation
- **Septembre 2015** : Conseillère à la première chambre civile de la Cour de cassation
- **Janvier 2014** : Cheffe du service des professions judiciaires
- **Septembre 2012** : Avocate générale près la cour d'appel de Paris - division des affaires civiles
- **Septembre 2009** : Présidente du tribunal de grande instance de Tours
- **Mars 2003** : Sous-directrice du droit civil
- **Mai 2000** : Cheffe du bureau du droit civil général - sous-direction de la législation civile
- **Mai 1996** : Cheffe du bureau de la procédure du droit public et social - sous-direction de la législation civile
- **Octobre 1993** : Magistrat à l'administration centrale de la Justice - Direction des affaires civiles et du sceau
- **Septembre 1990** : Juge au tribunal de grande instance de Melun
- **Janvier 1988** : Juge au tribunal de grande instance de Nevers - en charge du tribunal d'instance de Nevers

Formation

- École nationale de la magistrature - concours externe

Audience solennelle d'installation dans ses fonctions de présidente de chambre

20 septembre 2021